Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230328-2023_03_28_004-DE

ville de PAREMPUYRE

Extrait du registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

SÉANCE DU 28 MARS 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
LE VINGT HUIT MARS

DELIBERATION n° DEL.2023.03.28 -004

Le vingt-huit mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la ville de Parempuyre, légalement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Béatrice de François, Maire.

Le nombre de Membres :
En exercice : 29 *Présents : 19* *Votants : 27*

Secrétaire de Séance : Annie PONS

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

NOMS - Prénoms	Présents	Excusés	Non Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X			
DERVIEUX Benjamin		X		de FRANCOIS Béatrice
PONS Annie	X			
PIALLEPORT Thierry		X		TURBE Roselyne
TURBÉ Roselyne	X			
SAUX Brigitte	X			
VERDIER Marc	X			
FLOIRAC Nicole	X			
BRIC Jean-François	X			
VALLEJO Annie		X		DEL POZO Irma
DEL-POZO Irma	X			
GUILBAULT Nicky	X			
VINCE Bernard	X			
DURAND Catherine	X			
ROZE Benjamin		X		PONS Annie
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X			
BREGILLE Jean-Luc	X			
LUTARD Sandrine		X		GUILBAULT Nicky
DELPLANQUE Emmanuel	X			
DUPUY Pauline		X		VINCE Bernard
SEINTIGNAN Jean-Michel			X	
GREILH Jean-Philippe			X	
LAGARRIGUE Henri	X			
AMRA Julia		X		CHARTIER Marie-Laëtitia
DOS SANTOS Roméo		X		LAGARRIGUE Henri
PIGEAT Stéphane	X			
LALANNE Nicole	X			
FARTHOUAT Jean-Marc	X			
CHARTIER Marie-Laetitia	X			

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230328-2023_03_28_004-DE

DELIBERATION n° DEL.2023.03.28 -004 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Rapporteur : Mme le Maire

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par le comptable municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 en précisant qu'il n'y a pas eu de journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal est invité à examiner le Compte de Gestion 2022, présenté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	SOLDE des deux sections
RECETTES			
. Prévisions budgétaires	4 040 000,00 €	9 741 000,00 €	
. Recettes nettes	2 637 807,60 €	9 668 833,63 €	
DEPENSES			
. Autorisation budgétaire	4 040 000,00 €	9 741 000,00 €	
. Dépenses nettes	1 236 504,07 €	9 108 330,63 €	
Résultat de l'exercice			
. Excédent		+ 560 503,00 €	
. Excédent	+ 1 401 303,53 €		+ 1 961 806,53 €
Avec les soldes reportés de 2021			
. Excédent d'investissement	+ 131 057,14 €		+ 131 057,14 €
. Excédent fonctionnement		+ 400 000,00 €	+ 400 000,00 €
Sous total	+ 1 532 360,67 €	+ 960 503,00 €	+ 2 492 863,67 €
Restes à réaliser	- 170 183,94 €		- 170 183,94 €
TOTAL	+ 1 362 176,73 €	+ 960 503,00 €	+ 2 322 679,73 €

Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230328-2023_03_28_004-DE

Soit,

Section de fonctionnement

Excédent 2022 :	+ 560 503,00 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 400 000,00 €
Résultat de clôture de fonctionnement :	**+ 960 503,00 €**

Section d'investissement

Excédent 2022 :	+ 1 401 303,53 €
Déficit exercice précédent	+ 131 057,14 €
Résultat de clôture d'investissement	**+ 1 532 360,67 €**
Solde de report d'investissement (restes à réaliser)	**- 170 183,94 €**
Résultat d'investissement cumulé :	**+ 1 362 176,73 €**

SOIT UN RESULTAT CUMULE 2022 DE :

Excédent de fonctionnement :	**+ 960 503,00 €**
Excédent d'investissement :	**+ 1 362 176,73 €**
Résultat :	**+ 2 322 679,73 €**

Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas d'observation, ni de réserve de la part du rapporteur.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte de Gestion 2022 tel que proposé ci-dessus.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Après examen en commission municipale Finances / Ressources Humaines du 21 mars 2023,

Après avoir entendu l'exposé des motifs de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré,

Approuve le Compte de Gestion 2022 tel que présenté ci-dessus.

Adopte **à l'unanimité (27 voix pour)**

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

MAIRIE DE PAREMPUYRE * 33 (Gironde) *

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 28 mars 2023

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre